

## ALLOCUTION de CONCLUSION DE Micheline CLAES POUR LES 25 ANS DE L'IEC

Mesdames, Messieurs,  
Chères consoeurs, Chers confrères,

En guise de conclusion de cette après-midi académique et du riche débat d'idées que les différentes personnalités ici présentes ont échangé sur les nouveaux enjeux et défis qui se profilent pour les professions d'expert-comptable et de conseil fiscal, vous me permettez d'épingler quelques traits caractéristiques d'un proche avenir :

- **Notre métier est dynamique et innovateur :**
  - dynamique, car il évolue sans cesse avec les législations que nous sommes amenés à interpréter – à appliquer et à contrôler,
  - dynamique, par les outils technologiques que nous maîtrisons pour simplifier la vie des entreprises et la nôtre par effet induit,
  - innovateur, car il fait appel à notre sens de l'anticipation : gouverner c'est prévoir et prévoir c'est conseiller et accompagner les PME dans leur création, leur développement, leur expansion interne ou externe et leur dynamique fiscale.
  
- **Notre métier est pluridisciplinaire :** ce qui nous caractérise dans le monde du conseil c'est par essence même notre pluridisciplinarité. Le débat de savoir si nous sommes des généralistes ou des spécialistes n'est pas de mise, car, par essence même, nous maîtrisons les facteurs clés qui régissent la vie d'une entreprise : le droit, l'économie, le financier et le fiscal. Les affinités techniques de chaque composante se dégageront par la pratique que nous en ferons.
  
- **Notre métier est et doit rester libéral :** basé sur une exigence de formation initiale qui se prolonge durant toute notre vie professionnelle, nous bénéficions d'une image de qualité reposant sur les trois facteurs clés de notre déontologie : une prestation intellectuelle de qualité – un secret professionnel étendu et une indépendance de fait et d'esprit qui fondent la relation de confiance que nous construisons avec nos partenaires, clients ou relations d'affaires.
  
- **Notre métier est et doit rester celui du conseil et de l'accompagnement des entreprises et des entrepreneurs.** Que ce soit dans notre approche « conseil » ou dans notre approche « de diagnostic ou d'audit comptable ou fiscal », nous relevons, sans cesse, le défi de dégager les axes d'une meilleure maîtrise des coûts, d'une amélioration de la stratégie, d'une rentabilité réfléchie et structurée, d'une maîtrise des écarts entre prévisions et réalisations et d'une planification fiscale rigoureuse et respectueuse de la loi.
  
- **En un mot comme en cent,** nous sommes les tiers de confiance par essence de nos clients.

- **Et à l'égard des instances publiques – qu'elles soient de tutelle ou politiques – ou à l'égard du monde économique en général**, la garantie de qualité que nous délivrons est celle de la conformité de l'intérêt privé de chaque entreprise à l'intérêt général : construire et renforcer un tissu économique orienté vers la rentabilité, la croissance et la continuité.
  
- Chaque jour, chaque événement politique ou économique apporte ses défis : globalisation, simplification, libre concurrence et libéralisation des services, remise en cause d'une justice impartiale et indépendante au motif d'une justice plus rapide et moins coûteuse : autant d'atouts supplémentaires pour un positionnement de valorisation de notre maîtrise technique et notre art : celui du savoir-faire et du faire savoir.
  
- Notre avenir est brillant et nous pourrons, ensemble, relever les nouveaux enjeux qui se dessinent. Une profession qui s'anoblit est celle qui, tout en visant l'excellence, reste à l'écoute de ses membres, de leurs souhaits et de leurs préoccupations :
  - Créer et renforcer nos structures professionnelles en réseaux de compétences : les domaines de prédilection de chaque collaborateur ou associé doivent renforcer la diversité des services à rendre aux clients,
  - Ouvrir la voie d'une confraternité dans l'alternance et la complémentarité des métiers (expert-comptable, conseil fiscal, conseil juridique, analyste financier, avocat, notaire...),
  - Devenir des catalyseurs d'énergies entrepreneuriales : construire par nos conseils comptables et fiscaux une dynamique de création et de continuité dans le management des PME et PMI,
  - Fonder une médiation de transmission d'entreprises et de cabinets par externalisation ou par développement interne,
  - Intégrer dans nos structures professionnelles plus de management de procédures – de diligences – de compétences et de ressources humaines, sans pour autant tomber dans le travers d'un formalisme exacerbé, destructeur de valeurs et d'énergies,
  - Créer une dynamique intergénérationnelle en vue de renforcer la continuité et le développement de nos métiers et de nos cabinets...,
  - Accompagner les PME et PMI au travers du dédale fiscal par la mise à disposition d'un conseil fiscal affiné, rigoureux et documenté,
  - Représenter et défendre, avec indépendance, le client dans ses obligations légales – fiscales ou autres.

En ces temps de crise, nous n'avons jamais été aussi proches de nos clients... : l'assistance que nous leur procurons maintenant doit être mise à profit pour dégager avec eux des solutions de reprise et de croissance, pour leur faire percevoir la valeur ajoutée de nos interventions.

Cette proximité n'a pas de prix : elle fonde nos missions de demain et doivent nous permettre de démontrer à nos clients qu'un outil de gestion structuré et maîtrisé ne se réduit pas à une liasse de comptes annuels ni à une succession de chiffres alignés, et encore moins à remplir des déclarations fiscales. Ces tâches administratives seront accomplies par des fonctionnaires ou automatiquement par des bases de données en possession de l'Administration.

En matière de fiscalité, les enjeux sont criants : la mobilité des personnes et des biens, la mondialisation des échanges, la régionalisation de la fiscalité, la recherche de la fraude internationale, sont autant de principes fondateurs qui mettront en exergue la haute qualification des intervenants – le conseil fiscal ou l'expert-comptable – et la qualité de leurs conseils.

Le conseil comptable, le conseil fiscal et le conseil financier est générateur de profits s'il est accepté comme instrument de guidance, de planification, d'anticipation et de croissance économique.

La voie qui nous est tracée est royale : elle augure d'un avenir très prometteur : les missions de conseil seront chaque jour davantage au cœur de nos métiers et du développement de nos cabinets.

Les prochaines années seront des années fécondes et innovantes. Elles verront éclore des cabinets multidisciplinaires, d'une part, et, d'autre part, des microréseaux de compétences qui pourront encore mieux encadrer et accompagner les PME dans leur expansion.

Le thème choisi pour cette cérémonie est : « Cap sur l'avenir ».

Oui, nous sommes persuadés que cet avenir est riche et ambitieux, fondateur de nouvelles compétences et de nouvelles missions toujours plus valorisantes et pour le client et pour nous.

Enfin, permettez-moi de terminer mon allocution par des remerciements bien mérités :

- Remerciements, d'abord, aux membres ici présents qui témoignent leur plus vif intérêt pour le passé mais aussi et surtout pour l'avenir de nos professions, de la confiance qu'ils nous témoignent et de la bonne communication qui préside à nos échanges ;
- Remerciements, aussi, à tous les collaborateurs présents et passés de l'IEC qui chaque jour se dévouent pour administrer avec diligence les différents services de l'IEC ;
- Remerciements à tous les Past Presidents et anciens des différents Conseils qui se sont succédés et qui ont tous et chacun avec dévouement et compétence œuvrés à faire de notre Institut ce qu'il est, une institution qui a l'écoute attentive de nos instances de tutelle et de nos instances politiques ;
- Remerciements à l'équipe actuelle qui a œuvré pour que la partie académique et la partie festive – qui reste encore à venir – soient un beau et franc succès ;
- Remerciements à nos sponsors, ING, KLUWER, ACERTA et AXA ainsi qu'à la Fondation du Collège national des Experts-comptables, qui nous ont permis de vous accueillir dans cette salle majestueuse du Square et qui sera suivie d'une partie festive dans le forum, habillé tout de marbre du Musée... ;
- Remerciements aussi à nos différents ministres compétents avec lesquels nous entretenons une communication respectueuse des préoccupations de chaque partie.

Pour succéder à cette après-midi studieuse, je vous invite au nom de notre président, M. André Bert et au nom des membres du Conseil, à débiter la partie festive par le traditionnel verre de l'amitié et de la confraternité.

Je vous remercie.